



PLAINES DE VACANCES

Votre correspondant : Nabil Abdi
Tél : 02/370.22.88
Courriel : nbl@forest.irisnet.be

Je soussigné (NOM, Prénom) :

Adresse :

Téléphone :, GSM :

N° National : ou date de naissance :

ayant déjà / n'ayant jamais travaillé à Forest comme animateur (1)
postule pour travailler en qualité d'étudiant / d'employé (1) pendant le congé
de Noël – nouvel an : 1^{ère} semaine / 2^{ème} semaine (1)
de carnaval (1)
de Pâques : 1^{ère} semaine / 2^{ème} semaine (1)
d'été : 1^{ère} quinzaine de juillet / 2^{ème} quinzaine de juillet
les 3 semaines d'août (2) / 1^{ère} quinzaine août / 2^{ème} quinzaine d'août (2) (1)
de Toussaint (1)

J'ai un diplôme de.....

Je suis des études de

J'ai été averti que la durée normale du travail à temps plein comporte 36 heures de prestations hebdomadaires mais qu'elle peut être portée à 40 heures par la rémunération de 4h supplémentaires à prester.

Date et signature

- (1) barrer la mention inutile
 - (2) selon les années (se renseigner)
- NB : 1 document par période

ATTENTION

- 1) Cette candidature doit arriver au service au plus tard dans les 8 jours suivants le congé précédant.
- 2) Vous ne pourrez être engagé que si vous produisez un dossier complet.

documents à produire

POUR TOUS SI VOUS POSTULEZ POUR LA 1ERE FOIS

1 lettre de motivation

ETUDIANT

1. un extrait de casier judiciaire, modèle 2, daté de 15 jours au plus
2. si vous avez terminé la 1^{ère} partie de la formation pour devenir animateur breveté, une copie du document l'attestant, sauf si déjà produit
3. si vous en possédez un, une copie de votre brevet d'animateur, sauf si déjà produit
4. une attestation de fréquentation scolaire
5. si vous avez terminé un cycle d'études à caractère social ou pédagogique, une copie de votre diplôme
6. un extrait d'acte de naissance, sauf si déjà produit
7. une « fiche de renseignements », dûment complétée, si jamais produite ou en cas de modification
8. le 1^{er} jour de travail, une attestation datée de la veille établissant le nombre de jours que vous pouvez encore prester en qualité d'étudiant que vous trouverez sur student@work

PERSONNEL ENSEIGNANT

dont le pouvoir organisateur, pendant le congé scolaire concerné, est Forest
une « fiche de renseignements », dûment complétée, si jamais produite ou en cas de modification

AUTRE

1. un extrait de casier judiciaire, modèle 2, daté de 15 jours au plus
2. une « fiche de renseignements », dûment complétée, si jamais produite ou en cas de modification
3. si vous avez terminé la 1^{ère} partie de la formation pour devenir animateur breveté, une copie du document l'attestant, sauf si déjà produit
4. si vous en possédez un, une copie de votre brevet de moniteur, sauf si déjà produit
5. un extrait d'acte de naissance, sauf si déjà produit
6. une « fiche de renseignements », dûment complétée, si jamais produite ou en cas de modification

QUANT A L'EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

L'extrait de casier judiciaire modèle 2 doit être fourni par toute personne travaillant avec des enfants. Certaines administrations demandent jusqu'à six semaines pour le délivrer.

Tout extrait de casier judiciaire est gratuit s'il est demandé en vue de postuler pour un emploi.